

Procédure de raccordement des installations de production HTA (> 250 kW)

Méthanisation

Introduction – Agence Raccordement Grands Producteurs

Notre mission :

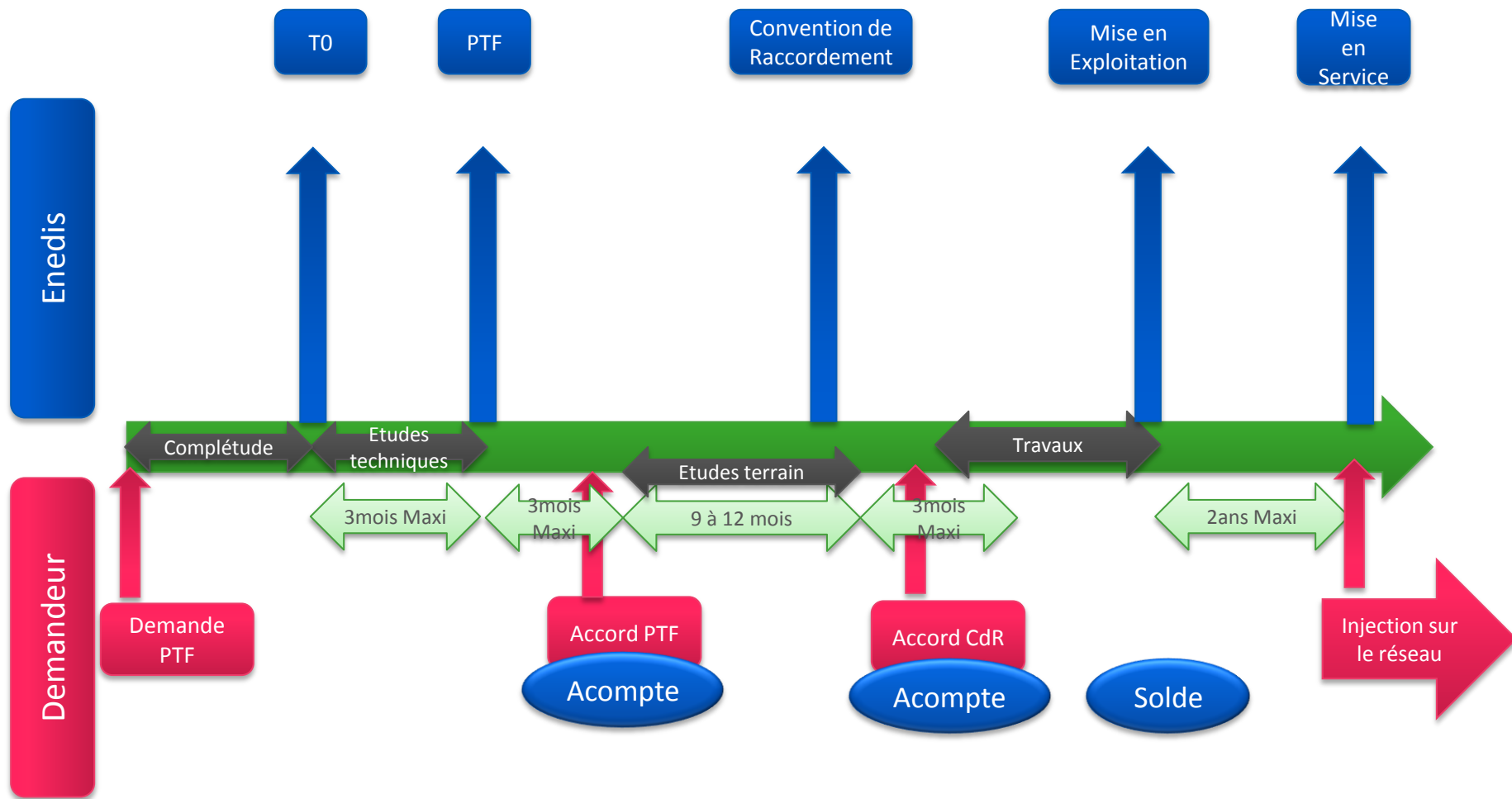
Vous accompagner dans les démarches de demande de raccordement jusqu'à la mise en service de votre installation

- Interlocuteur privilégié :
 - *Accueil de votre demande*
 - *Réalisation des études techniques*
 - *Envoi des documents administratifs (Proposition Technique et Financière / Convention de Raccordement)*
 - *Accompagnement jusqu'à la mise en service de votre installation*

Notre Objectif : Permettre une meilleure fluidité entre vous et Enedis, dans le but de répondre à vos attentes

Adresse mail : usrest-areprod-hta@enedis.fr

Procédure & Délais : Offre de Raccordement



Prestations de Pré-études proposées et Offre de Raccordement

Demander le raccordement :

<http://www.enedis.fr/entreprises-demander-le-raccordement>

La Demande Anticipée de Raccordement :

- ❑ Aperçu de la solution de raccordement
- ❑ Etudes techniques complètes (Filtre, transformateur, schéma unifilaire... etc)
- ❑ Estimation des coûts et des délais de réalisation des travaux

Puissance de raccordement	Coût
Tarif	5 000.00€ HT

*Pas d'entrée en File d'attente pour les études anticipées = pas de capacité réservée

La Demande d'Offre de Raccordement :

- ❑ Permis de construire

Schéma Régional de Raccordement au Réseau des Energies Renouvelables (S3REnR)

Les réseaux pour les accueillir : le S3REnR

- ❑ Elaboré par RTE, en accord avec les GRD (Enedis & ELD concernées)
- ❑ Il recense les ouvrages (réseaux HTB, postes RTE et postes sources) nécessaires pour raccorder les Energies Renouvelables prévues dans l'ambition du développement des EnR.
- ❑ Il donne le coût prévisionnel de ces ouvrages
- ❑ Les capacités d'accueil sont réservées pendant une période de dix ans pour les EnR
- ❑ Consultation des capacités disponibles depuis le site www.caparéseau.fr

Révision du SRRER – Région EST

- ❑ Quote-part Alsace actuelle : 0 euro/kW
- ❑ Capacités réservées résiduelles au 09/2018 : environ 390 MW
 - Ces capacités réservées résiduelles sont disponibles sur la plupart des postes électriques de SER, ENEDIS, VIALIS, EBM, HUNELEC et RTE
 - Des transferts de capacités d'un poste vers un autre ou des adaptations du S3REnR Alsace (investissements réseaux) sont à étudier au cas par cas.
- ❑ Révision du S3REnR horizon fin 2019
 - Un unique S3REnR pour la région GRAND EST = quote-part à la maille de la région GRAND EST
 - Un projet sera rattaché au S3REnR Alsace en vigueur actuellement, ou au futur S3REnR GRAND EST selon la date de qualification de sa demande de raccordement (T0)

Coût raccordement

Au cas par cas, dépendant de

- ❑ la capacité du réseau / du PS
- ❑ La qualité structure du réseau
- ❑ La distance entre le PDL et le Poste Source
- ❑ De la puissance injectée souhaitée

Réfaction applicable en fonction de la puissance Pmax :

Puissance de l'installation (P)	Réfaction sur les ouvrages propres tels que définis au premier alinéa de l'article D. 342-22 du code de l'énergie	Réfaction sur la quote part, telle que définie au deuxième alinéa de l'article D. 342-22 du code de l'énergie
100 kVA < P ≤ 500 kW	40 %	40 %
500 kW < P < 1 MW	interpolation linéaire	interpolation linéaire
P = 1 MW		20 %
1MW < P ≤ 3 MW		Interpolation linéaire
3 MW < P < 5 MW		Pas de réfaction
P ≥ 5 MW	Pas de réfaction	

Conclusion

Points importants

- ❑ Procédure de raccordement : Enedis-PRO-RES-67E
- ❑ Faire la demande de raccordement dès que possible
- ❑ S3REnR révisé prévu fin 2019

Contacter Enedis pour tout renseignement complémentaire



Thomas GOUDOT

Interlocuteur Raccordement Producteur HTA

Agence Raccordement Grands Producteurs

03.83.15.22.51 / 06.69.40.78.90

thomas.goudot@enedis.fr